

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 4 avril 2022, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #1 - Anne-Marie Beaudry  
Siège #2 - Gino Tanguay  
Siège #3 - Martine Rouillard  
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard  
Siège #5 - Samuel Larochelle  
Siège #6 - Étienne Ménard

La séance est présidée par son honneur la Pro-Mairesse, Mme Marie-Hélène Ménard, et Mme Dany Robert, directrice générale, assure le secrétariat. M. Marc-André Lapointe, contremaître aux travaux publics assiste à la séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la constatation du quorum, la Pro-mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

**01-04-22**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 - Séance ordinaire du 7 mars 2022
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Approbation des comptes à payer
- 5 - ADMINISTRATION
  - 5.1 - Rapport budgétaire
  - 5.2 - Rapport de la Pro-mairesse & conseillers responsables de différents dossiers
  - 5.3 - Suivi Procès-verbal
  - 5.4 - Demande de modification du schéma d'aménagement et développement révisé afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation & industriel
  - 5.5 - Grand rendez-vous touristique de la Chaudière-Appalaches
  - 5.6 - Politique Municipalité amie des aînés (MADA)
  - 5.7 - Parade 150e
  - 5.8 - Collaboration
  - 5.9 - Fonds régions & ruralité
  - 5.10 - Fin contrat travail employé voirie
  - 5.11 - Fermeture règlement d'emprunt temporaire
  - 5.12 - Ressources Humaines
  - 5.13 - Éthique et déontologie
  - 5.14 - Directrice générale par intérim
  - 5.15 - Politique utilisation des médias sociaux & Nétiquette
  - 5.16 - Modification du règlement sur les dérogations mineures
  - 5.17 - Adoption budget OMH
  - 5.18 - Décès Émile Lapointe
- 6 - VOIRIE
  - 6.1 - Proposition d'honoraires architectes
  - 6.2 - Honoraires services d'ingénierie garage
  - 6.3 - Balayage des rues
  - 6.4 - Nivelage des rangs
  - 6.5 - Prix d'équipements et de matériaux pour travaux occasionnels pour l'année 2022
  - 6.6 - PIIRL - Route prioritaire
  - 6.7 - Achat flèche lumineuse
  - 6.8 - Engagement employé municipal
  - 6.9 - Annulation lettre du Ministre Volet Soutien
- 7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
  - 7.1 - Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
  - 7.2 - Eau potable
- 8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE

- 9 - COMITÉ ET LOISIRS
  - 9.1 - Tarif terrain de jeux
- 10 - CORRESPONDANCE
  - 10.1 - Lettre de remerciement Cercle de Fermières du Québec
- 11 - VARIA
- 12 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

### 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-04-22

#### 3.1 - Séance ordinaire du 7 mars 2022

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Étienne Ménard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

### 4 - FINANCES

03-04-22

#### 4.1 - Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Gino Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** les comptes à payer d'un montant de 174 819.04\$ pour avril 2022 sont acceptés et payés, étant donné que les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

#### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Dany Robert, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

---

Dany Robert  
Directrice générale

### 5 - ADMINISTRATION

#### 5.1 - Rapport budgétaire

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de mars est remis à chaque membre du conseil municipal.

#### 5.2 - Rapport de la Pro-mairesse & conseillers responsables de différents dossiers

Mme la Pro-Mairesse et les conseillers informent le conseil de l'avancement de leur dossier respectif.

### **5.3 - Suivi Procès-verbal**

04-04-22

### **5.4 - Demande de modification du schéma d'aménagement et développement révisé afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation & industriel**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Magloire n'a plus d'espace intéressant à l'intérieur de son périmètre urbain et désire accroître son offre en matière de terrains résidentiels pour des habitations multifamiliales ainsi que des terrains industriels afin de répondre au besoin d'espace pour la prochaine décennie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Malgoire est encline à aménager un tel développement résidentiel & industriel avec les réseaux d'aqueduc et d'égout de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le secteur visé est propice à la construction et n'est pas occupé par des usages agricoles et ne menace aucunement le développement de ces dernières;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Magloire est consciente qu'elle doit demander à la MRC des Etchemins de soustraire une partie du périmètre d'urbanisation sur d'autres secteurs de son territoire, et ce, afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation dans le secteur demandé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martine Rouillard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Saint-Magloire demande à la MRC des Etchemins de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Saint-Magloire afin de permettre des développements résidentiels & industriels pour au moins une décennie.

ADOPTÉE

05-04-22

### **5.5 - Grand rendez-vous touristique de la Chaudière-Appalaches**

Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE NOMMER Mme Marie-Hélène Ménard comme représentante de la Municipalité de Saint-Malgoire pour le grand rendez-vous touristique de la Chaudière-Appalaches, mercredi le 20 avril de 9h à 15h30 au Centre des Congrès à Lévis au coût de 45\$ + taxes ainsi que les frais reliés à cette représentation.

ADOPTÉE

06-04-22

### **5.6 - Politique Municipalité amie des aînés (MADA)**

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) déposé au conseil municipal.

ADOPTÉE

07-04-22

**5.7 - Parade 150e**

**Mme Martine Rouillard, M. Gino Tanguay se retirent de cette décision, car ils sont en conflit d'intérêts**

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE LOUER** un char allégorique pour la parade du 150e au coût de 1800\$ + taxes de Promotions Blathazar.

ADOPTÉE

08-04-22

**5.8 - Collaboration**

Il est proposé par Étienne Ménard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ACCEPTER la proposition de l'adjointe à l'administration et ses conditions pour le temps qu'une nouvelle directrice générale entre en poste.

ÉGALEMENT d'accepter les dates : 9, 16 & 23 mai prochain pour que Dany Robert puisse venir faire le suivi des dossiers.

ADOPTÉE

**5.9 - Fonds régions & ruralité**

Rencontre avec Mathieu Baillargeon, il y aura un projet de déposer dans le Fonds régions et ruralité Volet 4 soutien à la vitalisation et la coopération intermunicipale pour avoir une ressource pour les 3 municipalités (St-Magloire, Ste-Sabine & St-Luc). Mathieu rencontrera les conseils municipaux pour leur expliquer le projet, les coûts. 85% du projet sera pris dans le PSPS et 15% sera financé par les municipalités sur 4 ans.

Concernant les sentiers des Etchemins et la signalisation de ceux-ci, il y aura également une rencontre.

09-04-22

**5.10 - Fin contrat travail employé voirie**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE METTRE fin au contrat de travail d'Yves Lapointe en date du 1er avril 2022. Pour le mois d'avril, M. Lapointe restera en fonction pour l'eau potable seulement.

ADOPTÉE

10-04-22

**5.11 - Fermeture règlement d'emprunt temporaire**

Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE FERMER le règlement d'emprunt temporaire pour le prolongement des réseaux d'aqueduc & d'égout sur la route 281.

D'UTILISER un montant de 132 500\$ dans le surplus accumulé pour la fermeture de ce règlement.

ADOPTÉE

**11-04-22**

**5.12 - Ressources humaines**

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE FORMER un comité de ressources humaines composé de M. le maire Daniel Thibault, Marie-Hélène Ménard et Martine Rouillard.

ADOPTÉE

**5.13 - Éthique et déontologie**

Le conseil municipal a suivi le cours obligatoire d'éthique et déontologie le 25 mars dernier.

**12-04-22**

**5.14 - Directrice générale par intérim**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale actuelle quitte son poste le 7 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE le poste de direction n'a pas encore été comblé;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE NOMMER Madame Brigitte Nicol, directrice générale par intérim jusqu'à l'engagement d'un nouveau directeur général.

ADOPTÉE

**13-04-22**

**5.15 - Politique utilisation des médias sociaux & Nétiquette**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER la politique d'utilisation des médias sociaux à l'attention des employés et des élus de la Municipalité de Saint-Magloire ainsi que la Nétiquette à l'attention des internautes de la Municipalité de Saint-Magloire.

ADOPTÉE

**14-04-22**

**5.16 - Modification du règlement sur les dérogations mineures**

**CONSIDÉRANT QUE** suite aux modifications apportées par le PL (projet de Loi) 67 l'an dernier; l'officier municipal est soumis à l'application de nouvelles dispositions se rapportant entre autres aux dérogations mineures.

**CONSIDÉRANT QUE** ces modifications sont liées à de nouvelles approches dans les lieux où l'occupation au sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE MANDATER** la MRC des Etchemins a apporté les adaptations nécessaires au règlement sur les dérogations mineures.

ADOPTÉE

15-04-22

#### **5.17 - Adoption budget OMH**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'APPROUVER** le budget de l'Office Municipal d'habitation Beauce-Etchemins daté du 4 mars 2022.

ADOPTÉE

16-04-22

#### **5.18 - Décès Émile Lapointe**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Émile Lapointe a été maire à Saint-Magloire durant un mandat de 4 ans;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Émile Lapointe est décédé;

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'OFFRIR** une gerbe de fleurs ainsi qu'une messe pour le décès de M. Émile Lapointe au nom de la Municipalité de Saint-Magloire.

ADOPTÉE

### **6 - VOIRIE**

17-04-22

#### **6.1 - Proposition d'honoraires architectes**

Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ACCEPTER** la proposition d'honoraires de RDL Architectes de 7 000\$ taxes en sus pour compléter les services fournis par Espace Architecture pour la production des plans de construction afin d'assurer leur conformité en respect aux Codes et règlements applicables. Soit des plans conformes et scellés.

**D'ACCEPTER** également l'offre de services d'Espace Architecture au montant de 1 715\$ taxes en sus pour les plans préliminaires et plans modifiés et annotés pour transfert à l'architecte/ingénieur.

ADOPTÉE

18-04-22

**6.2 - Honoraires services d'ingénierie garage**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER l'offre de service d'EMS en structure et génie civil pour la construction du garage municipal au coût de 10 950\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

19-04-22

**6.3 - Balayage des rues**

**CONSIDÉRANT QUE** les Constructions H.D.F. inc. a fait parvenir ses prix pour le balayage des rues au printemps 2022;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ACCEPTER** la proposition des Constructions H.D.F. inc. au coût de 135\$/h minimum 3h. Le transport et les taxes sont en sus. Le prix est gelé pour l'année 2023 également.

ADOPTÉE

20-04-22

**6.4 - Nivelage des rangs**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER l'offre de service de Donald Laliberté au coût de 152\$/h taxes en sus pour le nivelage des rangs en 2022.

ADOPTÉE

**6.5 - Prix d'équipements et de matériaux pour travaux occasionnels pour l'année 2022**

Les Entreprises Forestières Saint-Magloire nous ont déposé leurs prix d'équipements et de matériaux pour travaux de voirie occasionnels pour l'année 2022.

21-04-22

**6.6 - PIIRL - Route prioritaire**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Etchemins fait l'élaboration du plan d'intervention en infrastructures routières locales;

**CONSIDÉRANT QUE** ce plan vise à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local par une priorisation des travaux d'infrastructures. **QU'**il vise également à permettre au Ministère de remplir son rôle, qui est d'assurer la mobilité et la sécurité dans les déplacements sur l'ensemble du territoire québécois;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'IDENTIFIER** comme routes prioritaires et stratégiques pour la vitalité socioéconomique du territoire pour le prochain PIIRL : Le Rang du Lac, rang St-Armand et de transmettre cette résolution à la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE

22-04-22

**6.7 - Achat flèche lumineuse**

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ACHETER** une flèche aux leds pour la voirie de Signalisation Lévis au coût de 1 195\$ taxes et transports en sus. L'argent sera pris dans le compte # 02-320-00-725.

ADOPTÉE

23-04-22

**6.8 - Engagement employé municipal**

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ENGAGER** Maxime Ménard comme employé municipal aux conditions discutées antérieurement. M. Ménard commencera son travail le 22 avril prochain.

ADOPTÉE

24-04-22

**6.9 - Annulation lettre du Ministre Volet Soutien**

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention dans le programme d'aide à la voirie locale, volet soutien pour la reconstruction partielle de la chaussée incluant l'ajout de pavage sur une longueur de 4 500 mètres du rang St-Cyrille a été acceptée au montant de : 1 387 462\$ (maximum).

CONSIDÉRANT QUE les orientations du conseil municipal actuel ne vont pas dans ce sens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**D'ANNULER** la lettre d'annonce signée par le ministre en date du 18 février 2022, , numéro : 20211130-10 - PAVL - Volet Soutien - MJE 2022-23 - Lettre signée - Saint-Magloire (ZEH68763)

ADOPTÉE

**7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**

**7.1 - Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées**

Le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées est déposé au conseil municipal.

25-04-22

**7.2 - Eau potable**



Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER la proposition d'Yves Lapointe pour superviser Marc-André Lapointe pour tout ce qui a trait à l'eau potable aux conditions énumérées dans celle-ci.

ADOPTÉE

## **8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE**

### **9 - COMITÉ ET LOISIRS**

26-04-22

#### **9.1 - Tarif terrain de jeux**

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ACCEPTER** les coûts pour le terrain de jeux à l'été 2022 soit : 1er enfant : 125\$, 2e enfant : 115\$ et 3e enfant : 105\$.

ADOPTÉE

## **10 - CORRESPONDANCE**

### **10.1 - Lettre de remerciement Cercle de Fermières du Québec**

## **11 - VARIA**

## **12 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une question est posée concernant le nivelage & l'abat-poussière du Rang St-Cyrille. Mme la pro-mairesse répond que le suivi sera fait auprès de M. le maire, Daniel Thibault, étant la personne qui s'occupe du dossier de voirie.

27-04-22

## **13 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la séance soit levée à 19h55.

ADOPTÉE

Je, soussignée, Marie-Hélène Ménard, pro-mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Mme Marie-Hélène Ménard  
Pro-Mairesse

---

Mme Dany Robert  
Directrice générale